



# MULTIBOXES SUD-GIRONDE

FICHE D'INSCRIPTION 2023 - 2024

Tél : 06 63 06 36 88 (Hjerdis) / 06 50 05 03 93 (Greg)

Photo d'identité  
**OBLIGATOIRE**  
à coller

NOM : ----- PRÉNOM : -----

Date de naissance : ----- Lieu : -----

Nationalité : ----- Sexe : M F (rayer la mention inutile)

Profession : -----

Adresse : N° : ----- Rue : -----

Code Postal : ----- Ville : -----

Tél : ----- Mail : -----

Tél d'urgence parent (pour les mineurs) : -----

Je certifie exacte les renseignements portés sur la présente demande.

J'ai pris connaissance et j'approuve les conditions d'admissions énoncées dans le règlement intérieur ci joint.

A l'inscription, les adhérents doivent fournir **OBLIGATOIREMENT** :

- La présente fiche complète
- le certificat médical autorisant la pratique de la boxe (**OBLIGATOIRE** dès le cours d'essai)
- une photo d'identité
- le règlement intérieur signé
- l'autorisation parentale signée
- le règlement de la cotisation (possibilité de paiement en plusieurs fois par chèque uniquement avec un maximum de 3 chèques remis en totalité lors du dépôt de dossier d'inscription). Le club est éligible au Pass Sport (plus d'informations sur notre site Internet).

Toute demande de facture d'adhésion doit être adressé par mail à : [multiboxesudgironde33@gmail.com](mailto:multiboxesudgironde33@gmail.com)

**Toute inscription rendue INCOMPLÈTE NE SERA PAS ACCEPTEE.**

**Aucun remboursement d'adhésion ne sera effectué quelque soit le motif.**

**Les inscriptions doivent être remises COMPLÈTES au plus tard le 1<sup>er</sup> Octobre 2023 sinon nous serons contraints de vous REFUSER L'ACCÈS AUX COURS.**

Merci pour votre compréhension.

Date : -----/-----/-----

Signature obligatoire :

# MULTIBOXES-SUD GIRONDE

## AUTORISATION PARENTALE

**2023-2024**

Je soussigné, parent ou représentant légal du mineur ou majeur protégé, AUTORISE l'adhésion de mon enfant à la pratique des disciplines enseignés par MULTIBOXES SUD-GIRONDE.

En outre, et si cela était nécessaire, AUTORISE le transfert de l'enfant à l'hôpital par un service d'urgence (pompiers, SAMU) pour que puisse être pratiquée, en cas d'urgence, toute hospitalisation, intervention chirurgicale, y compris une anesthésie.

Je soussigné, parent ou représentant légal du mineur ou majeur protégé, AUTORISE les responsables du club MULTIBOXES SUD-GIRONDE (membre du comité directeur du club ou autre majeur accompagnateur) à transporter mon enfant dans leurs véhicules personnels, pour les emmener sur les lieux des compétitions/manifestations sportives.

En cas d'accident survenant pendant les trajets ou pendant les compétitions, J'AUTORISE les responsables présents à prendre toutes les mesures nécessaires (hospitalisations, interventions chirurgicales ...) si l'état de mon enfant le nécessite. Je les autorise également à faire sortir mon enfant en cas d'hospitalisation.

Je dégage la responsabilité des accompagnateurs, sinon j'accompagne moi-même mon enfant sur le lieu de la manifestation sportive.

Dans le cadre de la réglementation RGPD, j'autorise l'utilisation, dans le cadre de la communication du club (site internet, réseaux sociaux, publications...) des photos de mon enfant prises au cours des activités du club.

**Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales d'adhésion et les accepte.**

**Nom et Prénom du représentant légal :** .....

**Nom et Prénom du mineur ou majeur protégé :** .....

**Fait à :** .....

**Le** .....

**Signature de la personne détentrice de l'autorité parentale :**

# MULTIBOXES-SUD GIRONDE

## RÈGLEMENT INTÉRIEUR 2023 – 2024

### Adhérer au club, c'est respecter les règles suivantes :

1. L'encadrement tient à préciser que les pratiquants doivent être assidus aux entraînements pour les compétiteurs et respecter les horaires.
2. L'adhérent qui ne respectera pas les horaires pourra se voir exclu du cours.
3. Il est exigé une **tenue conforme à la discipline** (pantalon de full contact ou short de kick boxing). Le port de protection tels que le protège dents, coquille, protège pieds et tibias, gants de boxe est **OBLIGATOIRE**. **Si ce matériel n'est pas déposé lors du cours, le professeur pourra exclure l'élève de son cours.**
4. Tous les adhérents doivent se munir d'une bouteille d'eau à chaque cours.
5. Tout licencié se doit d'avoir une hygiène corporelle des plus saines. Lors d'un saignement quelconque, il est impératif de quitter l'aire d'entraînement et de prévenir l'encadrement.
6. Tout incident ou accident doit être signalé aux professeurs pendant le cours.
7. Les activités enseignées sont des sports de combat où chaque membre est tenu de respecter autrui et également son professeur dans le but du bon fonctionnement du club.
8. **L'adhérent qui perturbera la séance, pourra se voir exclu du cours et pourra également être exclu définitivement SANS remboursement d'adhésion et sans condition particulière.**
9. Les piercings, montres, colliers, bracelets, bagues et autres sont interdits pendant les cours.
10. Pour les mineurs, il est obligatoire que les parents assurent le déplacement de leur enfant (aller et retour) JUSQU'À L'INTÉRIEUR de la salle d'entraînement. Le club se décharge de toutes responsabilités concernant ces trajets, et de même pour ce qui se passent à l'extérieur de la salle d'entraînement.
11. Le club n'est pas responsable des éventuels dégâts que les adhérents pourraient causer à l'extérieur de la salle de cours.
12. Le club n'est pas responsable des vols qui pourraient éventuellement intervenir pendant les cours dans la salle comme dans les vestiaires.
13. L'adhérent s'engage pour l'année et ne pourra prétendre à aucun remboursement de son adhésion quel que soit le motif.
14. **Pour chaque cours, le port du protège dent, protège pieds et tibias, coquille, pantalon de full contact ou short de kick boxing, brassière coquée pour les filles est OBLIGATOIRE à chaque cours, en cas d'oubli, le professeur peut exclure l'adhérent du cours pour des raisons évidentes de sécurité.**
15. Le club demande à chaque adhérent, parents ou accompagnants de respecter le code de la route en ce qui concerne les règles de stationnement devant l'enceinte du gymnase (rappel parking).
16. Il est **STRICTEMENT INTERDIT** de fumer dans l'enceinte du lycée professionnel, une fois le portail vert passé.
17. Il est interdit d'utiliser les structures sportives et jeux extérieurs au bâtiment ainsi que la salle de musculation.

Le Président.

**EN CAS DE PROBLÈMES, RÉCLAMATIONS, RENSEIGNEMENTS, LES PROFESSEURS SONT A VOTRE DISPOSITION.**

Je soussigné (e), ....., déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et en accepte toutes les conditions.

Date : ...../...../.....

Signature

# MULTIBOXES SUD-GIRONDE

## MULTIBOXES-SUD GIRONDE

SAISON 2023 - 2024

### HORAIRES ET LIEUX :

- Cours enfants (**DE 6 ANS à 12 ANS**) : **2 COURS / SEMAINE**

Lundi et mercredi de 18h30 à 19h30 au gymnase du LEP

Contact : Hjördis 06.63.06.36.88 et Greg 06.50.05.03.93

- Cours adultes (**+ DE 12ANS**) : **3 COURS / SEMAINE**

LUNDI : De 19H30 à 21H GYMNASSE DU LEP

MERCREDI : De 19H30 à 21H GYMNASSE DU LEP

VENDREDI : De 19H30 à 21H GYMNASSE DU LEP

Contact : Hjördis 06.63.06.36.88 et Greg 06.50.05.03.93

### TARIFS : adhésion annuelle + assurance sportive

NÉS ENTRE	TARIFS ANNUELS	INFOS
ENFANT NÉS ENTRE 2011 ET 2017 <i>Avoir 6 ans révolus en septembre</i>	140 EUROS	2 COURS / SEMAINE (Lundi et mercredi)
ENFANT NÉS ENTRE 2007 ET 2010	190 EUROS	3 COURS / SEMAINE (Lundi, mercredi et vendredi)
ADULTE NÉS AVANT 2007	220 EUROS	3 COURS / SEMAINE (Lundi, mercredi et vendredi)
PACK FAMILLE (Réduction pour plusieurs licences présent pour une même famille, à la même adresse) VALABLE 1 FOIS PAR FAMILLE	-30 EUROS	EX : Pour la même famille, si une licence adulte + 16 ans + une licence ado de 14 ans + 1 licence enfant de 9 ans : 220+190+140 = 495 – 30€ de réduction = 550 EUROS

**ÉQUIPEMENTS OBLIGATOIRES A SE PROCURER** : gants, protèges pieds, protèges tibias, protèges dents, coquille (filles et garçon), pantalon de full contact et short de kick boxing, brassière coquée pour les filles, bouteille eau, corde à sauter.